

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de présents : 09
Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre le 13 mars à 18h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.
Date de la convocation : 08 mars 2024

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ZIMMERLIN Francine, GIVRAN Sébastien, MARGOUT Gérard, , MARAIS Sébastien, Mme BAZIL Marine, CHAUVEAU Caroline.

ABSENTS EXCUSES : Mme FARRUGIA Martine donne pouvoir à M. COQUELIN André
Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. GIVRAN Sébastien
Mme JARRY Alice donne pouvoir à Mme CHAUVEAU Caroline
M. THURNE Dominique donne pouvoir à M. MARAIS Sébastien
M. LOR Jean-Michel
Mme MARECHAL Laëtitia
M. CHAIGNEPAIN Frédéric

ABSENT : M. RIMBAULT Maxime

M. MARGOUT Gérard a été élu secrétaire de la séance.

OBJET : Attribution de subventions aux associations et autres organismes sur le budget 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2024 aux associations et autres organismes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer les subventions suivantes :

EGAL FOOT	3 000,00 €
Chorale Clé des Chants	200,00 €
UNC	220,00 €
Fanfare	600,00 €
Chasse	300,00 €
Ecole deMusique	510,00 €

- **Prévoit** les crédits aux comptes 65748 du budget principal 2024

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
André COQUELIN**


Signé électroniquement par : André
COQUELIN
Date de signature : 15/03/2024
Qualité : Maire de l'Aiguillon sur Vie

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission
En Sous-Préfecture le
Publié et/ou notifié le **18 MARS 2024**